



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°567 du 12 au 18 mars 2026

PAIX

LE PARI DE
L'OBSERVATOIRE

MINES

L'ÉTAT DURCIT
LE CONTRÔLE

FESTIVALS

LA FIN DE LA
RÉCRÉATION



CONFLITS MONDIAUX

L'EFFET DOMINO

Des tensions géopolitiques aux marchés de l'énergie et des céréales, les crises internationales se répercutent sur les économies dépendantes des importations. Pour le Mali, ces secousses mondiales ont un coût.

GRATUIT

Ne peut être vendu

ROYAL!

TOUS LES ABONNÉS
SONT ROISREABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE15 JOURS
OFFERTS**A TOUTES LES CHAÎNES
+ DSTV ENGLISH PLUS

** Offre valable jusqu'au 31 mars, pour tout réabonnement à la dernière formule et option.
Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

36 555
COUT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

ÉDITO

Électricité : Une crise qui
n'a que trop duré

Ces derniers temps, les délestages se sont à nouveau intensifiés à Bamako et dans plusieurs villes du pays. Pour beaucoup de Maliens, cette situation n'est plus une surprise mais une routine. Les coupures d'électricité perturbent les ménages, paralysent les activités économiques et alimentent un sentiment de lassitude face à un problème qui dure depuis trop longtemps. D'autant que la canicule a déjà commencé à poser ses marques. L'électricité est aujourd'hui au cœur de la vie quotidienne. Sans courant, les ateliers s'arrêtent, les petits commerces ferment plus tôt et les services fonctionnent au ralenti. Dans un pays où une grande partie de l'économie repose sur les petites activités, chaque heure de coupure se traduit par des pertes directes pour des milliers de familles. Pourtant, la progression de la demande était largement prévisible. La consommation d'électricité a été multipliée par plusieurs fois en deux décennies, portée par l'urbanisation et la croissance démographique. Cette évolution aurait dû s'accompagner d'investissements constants et massifs dans les capacités de production et dans le réseau de distribution. Or les solutions semblent toujours tarder. De plus, depuis avril 2025, les citoyens contribuent beaucoup, à travers un prélèvement sur certaines transactions téléphoniques et financières destiné au financement des infrastructures. Beaucoup se demandent aujourd'hui quand ces ressources se traduiront concrètement par des améliorations visibles dans le secteur énergétique. Dans plusieurs pays africains confrontés aux mêmes défis, des réformes et des investissements ont permis d'améliorer progressivement l'approvisionnement en électricité. Au Mali, la crise énergétique ne peut plus être considérée comme passagère, tant elle affecte l'économie, l'emploi et la vie quotidienne. Elle appelle désormais des décisions plus fortes pour des solutions durables.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

320 Milliards

C'est le montant en francs CFA des besoins humanitaires pour le Plan de réponse humanitaire 2026 au Mali.

ILS ONT DIT...

« Nous pouvons parfois avoir l'impression que nous avançons à une vitesse réduite, mais si nous serrons les rangs et la ceinture, tôt ou tard nous irons très vite dans un processus électoral ». **Moustapha Cissé, Président de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE)**, le 9 mars 2026, lors de la célébration du 8 mars à l'AIGE.

« Le massacre des chauffeurs routiers souligne la nécessité pour les autorités maliennes d'intensifier leurs efforts pour protéger les civils et traduire en justice les responsables d'abus ». **Illaria Allegrozzi, chercheuse senior sur le Sahel à Human Rights Watch**, le 9 mars 2026, dans le rapport sur les crimes commis par le JNIM à Kayes.

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

RENDEZ-VOUS

13 mars 2026 :

Mamelodi Sundowns/Stade malien :
Quart de finale aller de la Ligue des
Champions CAF, Afrique du Sud

10-22 mars 2026 :

Semaine de la Francophonie et de
la Langue Française, IFM Bamako

24 mars 2026 :

Forum de la Nuit de l'Entrepreneu-
riat, CICB, Bamako

25-26 mars 2026 :

Zambia International Mining and
Energy Conference and Exhibition
(ZIMEC), Zambie

UN JOUR, UNE DATE

11 mars 1972 : Création de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), à Nouakchott, par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, pour gérer durablement le bassin face aux défis.



Le Pr Abdoulaye Djimdé, enseignant-chercheur à l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) est devenu, depuis ce 9 mars 2026, membre du comité scientifique consultatif du Secrétaire général des Nations unies.



Le journaliste malien Youssouf Sissoko, Directeur de Publication de l'Alternance, a comparu ce 9 mars devant le pôle de cybercriminalité notamment pour « atteinte au crédit de l'État ». Cinq ans de prison ont été requis contre lui.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Inauguration du Palais des Pionniers à Bamako par le Premier ministre Abdoulaye Maïga, ce 10 mars 2026, en Commune VI de Bamako.

CONFLITS INTERNATIONAUX : L'ONDE DE CHOC ÉCONOMIQUE

Les tensions internationales sur l'énergie, le transport et les marchés agricoles se répercutent désormais sur l'économie des pays enclavés. Hausse des coûts, pression sur les finances publiques et fragilité des approvisionnements illustrent l'exposition du Mali aux chocs mondiaux.

MASSIRÉ DIOP

Les crises géopolitiques qui secouent plusieurs régions du monde produisent aujourd'hui des effets bien au-delà des zones de conflit. Dans une économie ouverte et dépendante de ses échanges extérieurs, les perturbations des marchés mondiaux peuvent rapidement se répercuter sur les prix, la production et les finances publiques. Pour un pays enclavé comme le Mali, dont une grande partie des approvisionnements dépend des routes commerciales reliant les ports de la côte atlantique, ces secousses internationales ne restent jamais lointaines. La dépendance énergétique constitue l'un des premiers vecteurs de transmission de ces chocs. Les produits pétroliers représentent environ 30 à 40% des importations du pays et près de 95% du carburant consommé provient de l'étranger. Dans ces conditions, toute hausse des cours internationaux du pétrole se traduit rapidement par une augmentation des coûts de transport, de production et de distribution.

Denrées sous tension Pour le Professeur Daman-Guilé Diawara, économiste du développement, les crises géopolitiques touchent l'économie malienne par plusieurs canaux. Le premier est l'énergie. La hausse du baril observée lors des tensions internationales gonfle immédiatement la facture pétrolière d'un pays importateur net comme le Mali et exerce une pression sur sa balance commerciale. Les produits pétroliers représentaient déjà environ 38,45% des importations maliennes au premier semestre 2025. Un second canal concerne l'alimentation. Même si la consommation nationale

repose largement sur des céréales locales comme le mil ou le sorgho, les prix du blé et de certains produits transformés restent liés aux marchés internationaux. La guerre en Ukraine a ainsi contribué à perturber les marchés mondiaux des céréales et des engrais, provoquant une inflation importée. L'inflation alimentaire est estimée autour de 6 à 7% entre 2024 et 2025. Le troisième canal concerne les intrants agricoles. La Russie figure parmi les principaux exportateurs mondiaux d'engrais et les perturbations logistiques ont renchéri les coûts d'approvisionnement pour de nombreux pays africains. Lorsque les prix des engrais augmentent ou que leur disponibilité diminue, les producteurs réduisent les quantités utilisées, ce qui peut affecter les rendements et la production agricole.

L'enclavement transforme ainsi chaque tension internationale en pression supplémentaire pour le consommateur malien.

Enclavement L'enclavement du Mali accentue cette vulnérabilité. Le commerce extérieur dépend largement de quelques corridors reliant le pays aux ports maritimes de la sous-région. Le corridor Dakar-Bamako représente environ 65 à 70% du commerce extérieur, tandis que le corridor Abidjan-Bamako assure environ 20 à 25% des flux commerciaux. Cette organisation logistique signifie que toute perturbation sur les routes maritimes internationales, toute hausse des primes d'assurance ou toute augmentation du prix du carburant finit par se répercuter sur le coût du transport des marchandises. Selon le Professeur Diawara, l'enclavement transforme ainsi chaque



Les crises internationales exposent le Mali à d'autres chocs économiques.

tension internationale en pression supplémentaire pour le consommateur malien. Les fluctuations du prix du gazole influencent directement le coût du transport routier, principal mode d'acheminement des marchandises vers le pays.

Agriculture impactée Les tensions géopolitiques peuvent également peser sur le secteur agricole. Pour Fodé Diallo, enseignant à l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée de Katibou-

l'importance de renforcer les solutions locales. L'agriculture malienne dispose d'importants atouts : de vastes superficies cultivables, des ressources en eau disponibles dans plusieurs régions et un cheptel adapté aux conditions écologiques du pays. Le développement de fumures organiques, la promotion de biopesticides locaux et une meilleure planification des campagnes agricoles pourraient contribuer à réduire la dépendance aux intrants importés.

Énergie en berne En plus de l'agriculture, les crises internationales soulignent aussi la question de l'énergie. L'économiste Modibo Mao Makalou rappelle que les marchés énergétiques sont au cœur de l'économie mondiale. Lorsque l'offre se réduit en raison de tensions géopolitiques alors que la demande reste forte, les prix augmentent et les quantités disponibles diminuent. Cette situation provoque une inflation qui affecte l'ensemble des économies, avec des effets plus marqués pour les pays enclavés. Au Mali, cette dépendance énergétique se double d'un autre défi : celui de l'électricité. Le mix énergétique du pays repose encore largement sur la

REPÈRES

Produits pétroliers :
38,45% des importations (2025)

Corridor Dakar-Bamako :
65 à 70% du commerce extérieur

Croissance du PIB :
5,6% (2025)

production thermique, qui nécessite l'importation d'hydrocarbures. Selon Modibo Mao Makalou, environ 60% de la production électrique dépend de cette source. La hausse du prix des hydrocarbures renchérit donc directement le coût de production de l'électricité. Dans le même temps, la demande en électricité progresse rapidement. Elle augmente de plus de 15% par an alors que les capacités de production, de transport et de distribution restent limitées. Cette situation crée des tensions financières pour l'énergie du Mali et contribue aux délestages observés ces dernières années. Pour l'économiste, ces difficultés montrent la nécessité d'engager des réformes structurelles dans le secteur énergétique. Le développement de l'énergie solaire, de l'hydroélectricité ou d'autres sources renouvelables pourrait contribuer à réduire la dépendance aux hydrocar-

bures importés et à stabiliser les coûts de production. Les défis énergétiques et agricoles s'inscrivent dans un contexte macroéconomique globalement résilient mais contraint. Les autorités maliennes estiment que la croissance du produit intérieur brut s'est située autour de 5,6% en 2025. Les projections évoquent une progression pouvant atteindre environ 6,3% entre 2026 et 2027.

Contraintes budgétaires

Cette dynamique s'accompagne toutefois de contraintes budgétaires importantes. Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2026 est estimé à environ 520,4 milliards de francs CFA. Pour financer ses besoins, l'État prévoit de mobiliser environ 1 450 milliards de francs CFA sur le marché financier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. La mobilisation des ressources fiscales constitue également un enjeu central. Les recettes fiscales du Mali sont estimées à environ 1 400 milliards de francs CFA pour l'année 2025. À titre de comparaison, celles du Sénégal ont atteint environ 2 915 milliards de francs CFA la même année, illustrant les écarts de structure économique et les défis liés à l'élargissement de l'assiette fiscale, dans un pays où le secteur informel demeure très important.

Face à ces contraintes, plusieurs économistes plaident pour une transformation plus profonde de l'économie nationale. Pour Daman-Guilé Diawara, le renforcement de la production locale constitue une réponse durable aux chocs extérieurs. L'investissement dans l'irrigation, notamment dans les zones agricoles comme l'Office du Niger, pourrait permettre de réduire la dépendance aux importations alimentaires. La transformation locale des matières premières représente également un enjeu stratégique. Transformer davantage de coton sur place, plutôt que d'exporter la fibre brute, permettrait de créer de la valeur ajoutée et d'accroître les revenus des filières agricoles.

Stratégie de développement

De son côté, Modibo Mao Makalou souligne que la résilience apparente de certaines économies africaines repose en partie sur le poids du secteur informel et sur les transferts de la diaspora, qui soutiennent la consommation. Toutefois, cette situation ne saurait constituer une stratégie durable de développement. Selon lui, la priorité doit être donnée aux investissements productifs, à l'amélioration des infrastructures énergétiques et au développement d'une véritable politique industrielle. Sans énergie fiable, sans zones industrielles et sans vision économique cohérente, il sera difficile de transformer les ressources locales et de créer durablement de la richesse. Signalons qu'une prolongation des tensions géopolitiques pèserait lourdement sur les économies sahéliennes. La hausse du pétrole renchérrirait transport et électricité, tandis que les prix alimentaires pourraient accentuer les tensions sociales. Ainsi, l'économie malienne doit poursuivre sa croissance tout en limitant sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. Diversification des approvisionnements et renforcement de la production locale apparaissent désormais comme des priorités. ■

3 QUESTIONS À



PR DAMAN-GUILÉ DIAWARA

Économiste du développement

1 Comment les tensions internationales affectent-elles l'économie malienne ?

Les crises géopolitiques touchent le Mali par plusieurs canaux. Le premier est énergétique. La hausse du baril, souvent observée lors des tensions au Moyen-Orient, renchérit la facture pétrolière d'un pays, où les produits pétroliers représentent environ 38,45% des importations. Cette hausse se répercute sur le transport, la production et les prix. Un second canal est alimentaire. Même si les Maliens consomment surtout des céréales locales, les prix du blé et des produits transformés sont liés aux marchés internationaux.

2 L'enclavement du Mali accentue-t-il cette vulnérabilité ?

Oui. L'enclavement transforme chaque tension internationale en pression supplémentaire sur l'économie. Le commerce malien dépend fortement de corridors régionaux. Lorsque les tensions mondiales renchérrissent le transport maritime ou les assurances, ces coûts se répercutent sur le transport terrestre vers Bamako.

3 Comment réduire cette dépendance aux chocs extérieurs ?

La réponse passe par le renforcement de la production locale et la transformation des ressources nationales. Développer l'irrigation, valoriser les céréales locales ou transformer le coton sur place permettrait de créer davantage de valeur et de réduire l'exposition aux marchés internationaux. Le développement de l'énergie solaire constitue également une piste importante pour limiter la dépendance aux hydrocarbures importés.

RWANDA : LES LEÇONS D'UN PAYS ENCLAVÉ

Situé au cœur de l'Afrique de l'Est et dépourvu d'accès à la mer, le Rwanda partage avec de nombreux pays africains les contraintes liées à l'enclavement. Pourtant, malgré cette dépendance aux corridors commerciaux et aux importations, le pays a progressivement mis en place des stratégies économiques qui lui permettent d'atténuer les effets des crises internationales.

MASSIRÉ DIOP



Le Rwanda de Paul Kagamé a adopté plusieurs mesures pour se mettre à l'abri des effets des crises internationales.

L'une des priorités a été la sécurité alimentaire. Dès les années 2000, les autorités rwandaises ont lancé une politique ambitieuse de transformation agricole, notamment à travers le programme « Crop Intensification Program ». L'objectif consistait à améliorer la productivité des cultures stratégiques comme le maïs, le riz, les pommes

de terre ou les haricots. Cette politique s'est appuyée sur la modernisation des techniques agricoles, l'accès aux intrants, l'irrigation et l'organisation des filières. Résultat : le Rwanda a considérablement réduit sa dépendance aux importations alimentaires et renforcé sa production locale. Le pays a également investi dans la diversification éner-

gétique. Confronté à une forte dépendance aux hydrocarbures importés, le Rwanda a développé plusieurs sources alternatives, notamment l'hydroélectricité, l'énergie solaire et l'exploitation du méthane du lac Kivu. Cette stratégie énergétique permet aujourd'hui de limiter l'impact des fluctuations internationales des prix du pétrole sur le coût de l'électricité.

Logistique performante Autre levier essentiel, l'amélioration de la logistique. Bien que toujours enclavé, le Rwanda a renforcé ses infrastructures de transport et ses corridors commerciaux avec les ports de Mombasa au Kenya et de Dar es-Salaam en Tanzanie. Le pays a également investi dans la digitalisation des procédures douanières et dans la modernisation du trans-

port de marchandises afin de réduire les coûts logistiques. Cette stratégie s'inscrit dans une vision économique plus large, fondée sur la transformation structurelle et la diversification. Le Rwanda a encouragé le développement des services, du tourisme, des technologies et de l'industrie légère afin de réduire la dépendance aux produits primaires et aux importations. Grâce à ces politiques, l'économie rwandaise affiche depuis plusieurs années une croissance soutenue, souvent supérieure à 7%. En 2025, l'économie rwandaise a enregistré une croissance de 11,8% au troisième trimestre, selon l'Institut national de statistique, confirmant la solidité de sa trajectoire économique. Si l'enclavement demeure un défi structurel, l'expérience rwandaise montre qu'une stratégie cohérente combinant agriculture, énergie, infrastructures et diversification économique peut réduire l'exposition d'un pays aux chocs internationaux.

L'ÉCONOMIE FACE AUX CRISES MONDIALES

Hausse des prix de l'énergie, perturbations du commerce et pression sur les finances publiques. Plusieurs indicateurs illustrent l'exposition de l'économie nationale malienne aux chocs internationaux.

Énergie	Corridors commerciaux	Prix alimentaires
30 à 40% : Part des produits pétroliers dans les importations. 95% : Carburant consommé provenant des importations.	65 à 70% : Commerce transitant par le corridor Dakar - Bamako. 20 à 25% : Commerce transitant par le corridor Abidjan - Bamako.	6 à 7% : Hausse estimée des prix alimentaires entre 2024 et 2025.
Croissance	Finances publiques	Recettes fiscales (2025)
5,6% : Croissance estimée du PIB en 2025. 6,3% : Croissance attendue pour 2026 - 2027	520,4 milliards de francs CFA : Déficit budgétaire prévu en 2026. 1 450 milliards de francs CFA : Emprunts prévus en 2026 sur le marché financier de l'UEMOA.	1 400 milliards de francs CFA : Recettes fiscales estimées. 2 915 milliards de francs CFA : Recettes fiscales du Sénégal la même année.

KOWBEYE!

CHAQUE SAMEDI | 20H15

Tm1
La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

PAIX ET RÉCONCILIATION : LE NOUVEL OBSERVATOIRE ENTRE ESPOIRS ET DÉFIS

La mise en œuvre de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale franchit une nouvelle étape avec la nomination, le 2 mars 2026, des membres de l'Observatoire chargé de suivre son application. Cette nouvelle instance, appelée à jouer un rôle stratégique dans la consolidation de la cohésion sociale et du vivre-ensemble dans le pays, fait également face à d'importants défis.

MOHAMED KENOUI

Rattaché à la Présidence de la République, l'Observatoire de la paix et de la réconciliation nationale se veut une structure de veille et de coordination destinée à accompagner la mise en œuvre effective de la Charte sur l'ensemble du territoire. Sa mission consiste notamment à mesurer les progrès réalisés dans le processus de paix, à identifier les obstacles à la cohésion sociale et à formuler des recommandations aux autorités. À sa tête, l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga sera assisté du Général Mody Bérété en qualité de Vice-président. L'organe compte également 28 autres membres provenant de différents horizons institutionnels et sociaux.



L'ancien Premier ministre **Ousmane Issoufi Maïga** a été nommé président du nouvel **Observatoire**.

tatifs face aux défis émergents comme les tensions sécuritaires ou les vulnérabilités socio-économiques », explique-t-il. Le nouvel organe pourrait également jouer un rôle de vigie en matière de prévention des tensions. En analysant les évolutions sur le terrain, il sera en mesure de signaler précocement les risques de conflits locaux ou de dégradation de la cohésion sociale.

Pour qu'un observatoire de la paix puisse exercer pleinement sa mission, il conviendrait idéalement d'y intégrer l'ensemble des parties prenantes au conflit.

Un instrument de veille et d'accompagnement du processus de paix Au-delà de son rôle institutionnel, l'Observatoire pourra constituer un levier important pour renforcer le suivi des engagements pris dans le cadre de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale. Selon le Dr Ahmadou Touré, Directeur du Centre de recherche en gouvernance, médiation et sécurité au Sahel, sa mise en place représente une avancée significative dans l'architecture de la paix au Mali. « L'Observatoire représente un pas décisif vers la paix au Mali, en offrant des avantages stratégiques tels que le monitoring permanent des engagements nationaux, la promotion d'une appropriation locale des processus de réconciliation et la facilitation d'ajustements adap-

Pour Mohamed Abdellahi Elkhailil, spécialiste des questions sociales et sécuritaires du Sahel, cette fonction d'alerte constitue l'un des principaux apports attendus de l'Observatoire. « Cette instance sera en mesure d'identifier en amont les tensions locales, d'anticiper les risques éventuels de reprise des hostilités et de signaler tout manque-potential aux engagements souscrits dans le cadre de la Charte », souligne-t-il. Par ailleurs, il ajoute que l'Observatoire pourra également contribuer au renforcement du dialogue intercommunautaire et à la prévention des discours de haine, en favorisant les échanges entre les différentes composantes de la société malienne.

Défis majeurs Malgré les attentes placées dans cette nouvelle instance, plusieurs défis pourraient toutefois limiter son efficacité. Le premier concerne la question de l'inclusivité. « L'absence de représentants des groupes armés, qu'ils soient ou non signataires des précédents accords, ainsi que de certaines figures politiques majeures ayant rejeté la Charte constitue indéniablement une limite », estime Mohamed Abdellahi Elkhailil. « Pour qu'un observatoire de la paix puisse exercer pleinement sa mission, il conviendrait idéalement d'y intégrer l'ensemble des parties prenantes au conflit », ajoute-t-il. Outre la question de la représentation, M. Elkhailil affirme que les moyens financiers et logistiques pourraient également conditionner la capacité de l'Observatoire à agir efficacement. De son point de vue, la surveillance du processus de réconciliation sur l'ensemble du territoire nécessitera des ressources importantes et un déploiement opérationnel solide. La persistance de l'insécurité dans plusieurs régions du pays représente un autre défi majeur. Les activités de terrain, notamment la collecte d'informations et les missions de médiation, pourraient être compliquées dans certaines zones, selon le spécialiste. Pour lui, la crédibilité de l'Observatoire dépendra aussi largement de sa ca-

EN BREF

CEDEAO - AES : L'UNION AFRICAINE INTENSIFIE SA MÉDIATION

L'Union africaine multiplie les initiatives diplomatiques afin de favoriser un rapprochement entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) depuis le retrait devenu effectif en juillet 2025 du Mali, du Burkina Faso et du Niger de l'organisation sous-régionale. Une rencontre s'est tenue le 10 mars 2026 à Freetown, en Sierra Leone, entre le chef de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, Mamadou Tangara, et le Président sierra-léonais Julius Maada Bio, également Président en exercice de la CEDEAO. Les discussions ont porté sur la nécessité d'éviter une rupture totale entre les deux blocs régionaux et de maintenir des cadres de concertation sur des questions sensibles, notamment la sécurité régionale, la mobilité des populations et les échanges économiques. L'Union africaine s'emploie à maintenir des canaux de communication entre les deux organisations afin de limiter les risques de fragmentation durable de l'espace régional ouest-africain et d'en préserver l'architecture d'intégration. ■

pacité à préserver son indépendance et son impartialité. « Toute perception de proximité excessive avec les autorités pourrait fragiliser la confiance des acteurs concernés ». Dans un contexte marqué par la complexité du conflit malien, mêlant terrorisme, tensions intercommunautaires et revendications politico-identitaires, la mission confiée à l'Observatoire de la paix et de la réconciliation nationale s'annonce particulièrement exigeante. Comme le souligne le Dr Ahmadou Touré, « son succès dépendra d'un engagement collectif des autorités, de la société civile et des partenaires régionaux ». ■



COUMBA BAH

« La priorité reste l'éducation et la sensibilisation citoyenne »

Dans cet entretien, Coumba Bah, productrice de l'émission « Musoya » et spécialiste des questions liées aux droits des femmes, dresse un état des lieux de la condition féminine au Mali. Elle souligne les avancées juridiques enregistrées ces dernières années, mais aussi les nombreux défis qui persistent dans la réalité quotidienne.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Quel état des lieux global faites-vous aujourd'hui de la situation des droits des femmes au Mali ?

Des avancées ont été réalisées ces dernières années, mais de nombreux défis persistent. Le Mali dispose aujourd'hui d'un cadre juridique relativement important pour la promotion des droits des femmes. Le pays est signataire de plusieurs instruments internationaux. Au niveau national, une loi adoptée en 2015 instaure un quota d'au moins 30% de femmes dans les fonctions nominatives et électives. Le Mali est également engagé



Garantissez la **croissance** de votre entreprise avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00
www.afribone.com



MINES : L'ÉTAT RENFORCE LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ILLÉGALE

Le Conseil des ministres du mercredi 11 mars 2026 a adopté des textes portant création d'une Brigade spéciale des Mines chargée de lutter contre l'exploitation minière illégale. L'objectif est de mieux sécuriser un secteur qui représente plus de 70 % des exportations et près de 10 % du PIB du Mali.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le gouvernement malien entend renforcer la surveillance du secteur minier, l'un des piliers de l'économie nationale. Des projets de texte ont ainsi été adoptés portant création, organisation et fonctionnement d'une Brigade spéciale des Mines, appelée à assurer la police judiciaire dans ce domaine et à participer à la sécurisation des sites d'exploitation. Le secteur minier occupe une place centrale dans l'économie du pays. Premier producteur d'or d'Afrique de l'Ouest, le Mali a enregistré une production industrielle d'environ 51,7 tonnes en 2024, contre 66,5 tonnes en 2023. En 2025, la production industrielle est tombée à 42,2 tonnes, soit une baisse de 22,9 %. En incluant l'orpaillage artisanal estimé à environ 6 tonnes, la production nationale totale s'est établie autour de 48,2 tonnes.

Exportations liées à l'or : **70%**

Contribution au PIB : **10%**

Production d'or en 2025 : **42,2 t**

L'or demeure la principale source de devises du pays. Il représente plus de 70 % des recettes d'exportation, contribue à près de 9 à 10 % du produit intérieur brut et génère environ 25 % des re-



Une Brigade spéciale des Mines chargée de lutter contre l'exploitation minière illégale a été mise en place.

cettes budgétaires de l'État. La production industrielle repose en grande partie sur quelques grands opérateurs miniers. En 2025, les principaux volumes provenaient notamment de B2Gold (17,5 tonnes), Allied Gold (9,58 tonnes) et Barrick Gold (5,5 tonnes). La baisse enregistrée par ce dernier groupe, liée aux difficultés du complexe minier de Loulo-Gounkoto, a contribué au recul global de la production.

Malgré ce poids économique, le secteur reste confronté à des défis importants. L'expansion de l'orpaillage clandestin et l'exploitation minière illégale se sont intensifiées ces dernières années dans

plusieurs zones aurifères, notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Ces activités échappent souvent au contrôle fiscal et réglementaire, entraînant des pertes pour les finances publiques. Elles favorisent également le trafic illicite de substances minérales, l'utilisation de produits chimiques dangereux comme le mercure et le cyanure, ainsi que la dégradation de l'environnement dans certaines zones minières. La Brigade spéciale des Mines, dotée de pouvoirs de police judiciaire, devra lutter contre l'exploitation illégale, sécuriser les sites d'orpaillage et renforcer la protection de l'environnement. La mesure vise aussi à mieux sécuriser les revenus d'un secteur stratégique dans un contexte de volatilité des marchés de l'or. ■

EN BREF

LE CLUB DES MILLIARDAIRES AFRICAINS S'ÉLARGIT

Sur les 23 milliardaires en dollars que compte le continent africain en 2026, 19 voient leurs fortunes augmenter par rapport à mars 2025 et le cumul de leurs fortunes bat un record. Selon le classement Forbes 2026, le cercle des milliardaires africains s'est agrandi au cours des 12 derniers mois. D'après le magazine spécialisé, le nombre d'individus issus du continent africain et disposant d'une fortune égale ou supérieure à 1 milliard de dollars est passé de 22 à 23 entre mars 2025 et mars 2026. En outre, la fortune des milliardaires africains a bondi de 21 % en une année (Soit plus 20,3 milliards de dollars), pour atteindre le record de 126,7 milliards de dollars, dépassant les 105 milliards de dollars de 2025. Cette performance s'explique par la reprise des marchés boursiers et la stabilisation des monnaies. Le Nigérian Aliko Dangote occupe la première place du classement pour la quinzième année consécutive. Avec 28,5 milliards de dollars, sa fortune a augmenté de 4,6 milliards de dollars en une année, notamment grâce aux performances de son groupe cimentier, dont les cours se sont élevés de 69 % à la Bourse de Lagos. Ce club restreint de riches compte 7 Sud-Africains, 6 Égyptiens, 4 Nigériens et 3 Marocains. 3 pays comptent chacun 1 seul milliardaire : il s'agit de l'Algérie, de la Tanzanie et du Zimbabwe. ■

Planet One La formation professionnelle pour booster l'emploi

Le chômage reste élevé en Afrique de l'Ouest et impacte le développement économique. Pour booster l'employabilité, une structure privée, Planet One, mise sur la formation professionnelle. Le chômage des jeunes en Afrique est particulièrement élevé. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), plus d'un jeune africain sur cinq âgé de 15 à 24 ans est considéré

comme NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation). Selon le rapport « Tendances sociales et de l'emploi 2026 » de l'OIT, le taux de chômage pour cette tranche d'âge était de 43 % en 2025 et de 57 % pour l'ensemble des jeunes. Pour faire reculer cette tendance, Planet One annonce des projets de formation technique et professionnelle d'une valeur de 327 millions de dol-

lars dans trois pays, à savoir la Guinée, le Sénégal et le Togo. L'initiative vise à former au moins 20 000 jeunes chaque année dans des secteurs divers comme l'agriculture, l'automobile, la construction et les énergies renouvelables, des domaines où la demande est forte. Le modèle proposé par Planet One est axé sur une synergie entre investissement privé et engagements étatiques. Au

Sénégal, par exemple, la structure s'associe avec l'État pour créer 17 nouveaux centres de formation professionnelle sur tout le territoire. Les formations seront alignées sur les besoins des industries locales, avec une combinaison entre formation théorique et apprentissage en entreprise. Pour la Guinée et le Togo, les modèles restent à définir. ■

Zéro VBG Une application malienne contre les violences faites aux femmes

Au Mali, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) s'appuie désormais sur le numérique. L'application Zéro VBG, conçue par l'association Musodev, se veut un outil d'information, de sensibilisation et de dénonciation face à un phénomène toujours préoccupant.

Les chiffres témoignent de l'ampleur du problème. Selon l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2018), 37,7 % des femmes maliennes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie, tandis que 41,3 % déclarent avoir subi des violences émotionnelles, physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire. Par ailleurs, 14 % des femmes ont été victimes de violences sexuelles et 32 % de violences physiques depuis l'âge de 15 ans. L'association Musodev, dirigée par Porcho Marguerite Sogoba et composée majoritairement de jeunes femmes maliennes engagées dans le numérique,

a développé l'application Zéro VBG avec l'appui de partenaires internationaux comme l'UNESCO et ONU-Femmes, à travers l'Initiative Spotlight. L'application permet aux victimes ou aux témoins de violences de signaler anonymement des cas, de dialoguer avec des psychologues et d'accéder à des informations juridiques et sociales. Elle intègre également des contenus vocaux dans plusieurs langues nationales, notamment le bambara, le peul et le soninké, afin de toucher un public plus large. Quelques mois après son lancement, l'outil comptait déjà plus de 500 utilisateurs actifs et une vingtaine d'alertes enregistrées, tandis que les



L'application Zéro VBG est une plateforme d'alerte contre les violences faites aux femmes.

campagnes de sensibilisation liées au projet ont touché plus de 4 500 personnes. À l'heure où le monde célèbre le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, cette innovation malienne rappelle que la lutte contre les

VBG passe aussi par la technologie. Zéro VBG incarne ainsi une nouvelle génération d'initiatives africaines où le numérique devient un levier pour briser le silence et protéger les victimes. ■

IBRAHIM BABY



MALADIES RÉNALES : L'URGENCE DE LA PRÉVENTION

À l'occasion de la Journée mondiale du rein, célébrée le 12 mars, les acteurs de la santé rappellent l'importance de la prévention face à la progression des maladies rénales. Malgré l'extension des centres de dialyse, l'accès aux soins et la prise en charge des patients restent confrontés à plusieurs défis.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Environ 500 patients sont sous dialyse à Bamako.

Chaque année, la Journée mondiale du rein est organisée le deuxième jeudi de mars afin de sensibiliser à la santé rénale et aux maladies chroniques. Elle met l'accent sur la prévention, le dépistage précoce et l'accès équitable aux soins pour réduire l'impact des maladies rénales. Au Mali, environ 500 malades chroniques sont recensés à Bamako par les associations. Si la décentralisation des centres de dialyse constitue une étape importante pour soulager les patients, plusieurs défis persistent. La Journée mondiale du rein offre l'occasion aux patients, soignants et décideurs de faire le point sur les progrès réalisés, mais aussi de renforcer les actions de sensibilisation. L'insuffisance rénale chronique (IRC) constitue un problème de santé publique en Afrique subsaharienne, avec une préva-

lence estimée à 13% chez les adultes. Elle est souvent diagnostiquée à un stade avancé, notamment chez des sujets jeunes. Principalement causée par l'hypertension artérielle, le diabète et certaines infections, cette pathologie reste marquée par un accès limité aux traitements spécialisés, notamment

Au Mali, au moins 13% de la population âgés de 20 à 50 ans sont touchés par une maladie des reins.

la dialyse. À l'échelle mondiale, les maladies rénales touchent environ 10% de la population, soit près de 850 millions de personnes. Au Mali, au moins 13 % de la population âgée de 20 à 50 ans serait touchée par une maladie rénale.

Des acquis à consolider La dialyse est gratuite pour les

malades chroniques programmés, assurent les soignants. Une dialyse d'urgence existe toutefois pour les patients référés, moyennant un forfait de 25 000 francs CFA. Pour améliorer l'accès à ce traitement, l'État a ouvert de nouveaux centres de dialyse dans la capitale et certaines régions. À Bamako, ceux de l'hôpital du Point G, des Communes IV et V et du Génie militaire sont fonctionnels. Cependant, les ruptures d'intrants nécessaires à la dialyse sont un défi majeur. Des critiques liées à un manque de transparence ou à certaines pratiques jugées non éthiques sont également évoquées. Les autorités ont engagé une digitalisation afin d'établir un fichier fiable des patients bénéficiaires.

Malgré ces avancées, les spécialistes rappellent que la prévention demeure essentielle. La prévention commence par l'identification des premiers facteurs de risque : diabète, hypertension, obésité, maladies cardiaques, infections rénales récurrentes, antécédents familiaux ou usage prolongé de certains analgésiques. ■

EN BREF

CRASH AIR ALGÉRIE : SWIFTAIR JUGÉE À PARIS

Le procès de la compagnie aérienne espagnole Swiftair s'est ouvert ce 9 mars 2026 à Paris, douze ans après le crash de l'avion survenu en 2014, causant la mort de 116 personnes. La compagnie, basée à Madrid, est poursuivie pour homicides involontaires. Elle avait loué à Air Algérie l'avion assurant la liaison Ouagadougou-Alger qui s'est écrasé le 24 juillet 2014 dans le nord du Mali. Parmi les 110 passagers se trouvaient 54 Français, 23 Burkinabè, ainsi que des ressortissants algériens et libanais, et 6 membres d'équipage espagnols. Selon les éléments de l'enquête, l'avion traversait la nuit une zone orageuse inter-tropicale. Le procès, qui doit durer plusieurs semaines, s'est ouvert en présence de parents de victimes. C'est un procès complexe, attendu par les familles des victimes, qui espèrent obtenir des réponses à leurs questions. Des témoignages d'experts, ayant effectué le déplacement, ainsi qu'une coopération judiciaire entre la France, où s'est ouvert le procès, et le Mali, où a eu lieu le drame, doivent, au bout de quatre semaines, livrer la vérité sur le crash du vol AH 5017 reliant Ouagadougou et Alger. Selon les éléments de l'enquête, c'est la non-activation du système d'antigivrage qui a conduit à la formation de cristaux de glace dans des capteurs de pression, provoquant la décelération automatique des moteurs, sans réaction adaptée de l'équipage jusqu'au décrochage fatal. Le Vice-président de la compagnie se dit convaincu qu'un manque de règlement ne peut lui être reproché et fait valoir qu'elle a bénéficié d'un non-lieu en Espagne. ■

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

CHINE - JAPON : TAÏWAN NOUVEAU POINT DE FRICTION

La question taïwanaise revient au centre des tensions entre Pékin et Tokyo. Une visite politique remarquée et des décisions militaires japonaises ont ravivé les crispations entre les deux puissances asiatiques.

MASSIRÉ DIOP



La visite du Premier ministre taïwanais au Japon qui a provoqué la colère de la Chine.

La rivalité stratégique entre la Chine et le Japon s'est illustrée ces derniers jours autour de Taïwan, territoire dont le statut reste l'un des dossiers les plus sensibles de la géopolitique asiatique. Des initiatives diplomatiques et des évolutions militaires ont mis en évidence les lignes de fracture qui traversent la région. La visite à Tokyo du Premier ministre taïwanais Cho Jung-tai, le lundi 9 mars 2026, a retenu l'attention. La présence du chef du gouvernement de Taïwan au Japon constitue un événement inhabituel dans les relations entre les deux parties, le Japon ayant reconnu la République populaire de Chine en 1972 et adhéré au principe « d'une seule Chine ». Officiellement liée à un événement in-

ternational organisé dans la capitale japonaise, cette visite a néanmoins donné lieu à des échanges avec plusieurs responsables politiques japonais. Pékin a rapidement réagi en dénonçant une initiative jugée contraire à ce principe diplomatique. Les autorités chinoises considèrent Taïwan comme une province appelée à être réunifiée avec le continent et surveillent attentivement toute évolution des relations entre Taipei et les capitales étrangères. Les déclarations venues de Pékin ont rappelé que la question taïwanaise reste pour la Chine un enjeu majeur de souveraineté nationale. D'ailleurs, le lendemain 10 mars, l'attention s'est portée sur la politique de défense japonaise. Tokyo a confirmé

le déploiement progressif de missiles Type-12 modernisés, d'une portée d'environ 1 000 kilomètres, destinés à être installés dans plusieurs zones stratégiques de l'archipel pour renforcer la défense face aux menaces régionales. Pour des observateurs, cette décision illustre l'évolution de la posture militaire japonaise, le pays cherchant depuis plusieurs années à renforcer sa dissuasion face à la montée en puissance militaire de la Chine et aux tensions persistantes autour du détroit de Taïwan. Parallèlement, Pékin poursuit la modernisation de ses forces armées. La Chine a annoncé pour 2026 une hausse d'environ 7% de son budget de défense, désormais supérieur à 270 milliards de dollars, destinée selon les autorités à défendre l'intégrité territoriale et à empêcher toute tentative d'indépendance de Taïwan. Ces évolutions confirment que la question taïwanaise demeure l'un des dossiers les plus sensibles en Asie de l'Est, où initiatives diplomatiques de Taipei, réactions de Pékin et choix militaires de Tokyo illustrent des rivalités stratégiques de plus en plus visibles. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ACCÈS À L'EAU : DES MILLIARDS DE PERSONNES ENCORE PRIVÉES DE SERVICES SÛRS

L'accès à l'eau potable reste l'un des grands défis mondiaux. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, des milliards de personnes vivent encore sans services fiables d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Selon les Nations unies, environ 2,2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau potable sûre. Par ailleurs, 3,4 milliards sont privées de services d'assainissement sûrs et près de 1,7 milliard d'installations d'hygiène de base. Les ressources hydriques sont aussi fortement sollicitées. Ainsi, près de 4 milliards de personnes subissent une pénurie d'eau au moins un mois par an. L'accès à l'eau potable reste particulièrement limité dans certaines régions, notamment en Afrique subsaharienne. La demande mondiale en eau pourrait augmenter de 20 à 30% d'ici 2050. Principal consommateur d'eau douce, avec environ 70% des prélèvements mondiaux, l'agriculture demeure très exposée aux sécheresses et à la hausse des températures. La gestion durable de l'eau est donc désormais une priorité pour le développement et la sécurité alimentaire mondiale. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

GAO : FORTES PERTURBATIONS DU RÉSEAU TÉLÉCOM

Dans la région de Gao, notamment à Bourem et Ansongo, les services de téléphonie mobile et d'internet connaissent depuis plusieurs jours de fortes perturbations. Les habitants signalent des coupures répétées et parfois l'absence totale de réseau pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours dans certaines localités. À Bourem, cette situation perturbe les communications et certaines activités quotidiennes. Plusieurs usagers indiquent ne plus pouvoir effectuer régulièrement des opérations courantes, notamment les recharges téléphoniques, les transactions mobiles ou l'accès aux services en ligne. Selon des sources locales, ces dysfonctionnements seraient liés à des difficultés d'approvisionnement en carburant destiné à alimenter les groupes électrogènes qui assurent le fonctionnement des installations techniques. Dans une zone déjà confrontée à des contraintes sécuritaires et logistiques, ces perturbations accentuent l'isolement de certaines localités et rappellent l'importance des télécommunications pour les échanges, les activités économiques et l'accès aux services essentiels. ■

M.D

COUPE DU MONDE FÉMININE FIBA 2026 : LES AIGLES DAMES EN QUÊTE DE QUALIFICATION

Après le parcours sans faute début mars des Aigles Messieurs lors de la première fenêtre de qualification pour la Coupe du monde Qatar 2027, c'est au tour des Dames de prendre le relais pour une qualification pour la Coupe du monde féminine FIBA 2026, avec un tournoi à Wuhan, en Chine, du 11 au 17 mars 2026.

MOHAMED KENOVI



Les Aigles dames visent une 3ème participation à la Coupe du monde après 2010 et 2022.

Vice-championnes d'Afrique en titre, les Aigles Dames ont débuté leur tournoi le 11 mars avec une défaite face à la Chine, pays hôte, l'une des formations les plus redoutables du groupe. Cette première rencontre marquait l'entrée en lice d'une équipe malienne déterminée à retrouver le Mondial, après ses précédentes participations en 2010 et 2022. La suite du calendrier est chargée pour

les protégées du sélectionneur national Oumarou Sidiyaya. Dès ce jeudi 12 mars, elles enchaînent avec un duel face à la République tchèque. Les Maliennes croiseront ensuite la Belgique le 14 mars, avant d'affronter le Brésil le 15 mars. Leur dernier match est programmé le 17 mars contre le Soudan du Sud. À l'issue du tournoi, les trois premières équipes du groupe valideront leur quali-

cation pour la Coupe du monde et rejoindront les huit autres nations issues des autres tournois, qui se déroulent sur la même période dans trois autres villes.

Un groupe ambitieux face à une forte concurrence Pour relever ce défi, le staff technique national s'appuie sur un groupe de 12 joueuses mêlant expérience et jeunesse. Parmi les cadres figurent notamment Sika Koné et Diana Balayera, deux éléments-clés du secteur intérieur. Sur les ailes, Maimouna Haidara et Alima Gnéré Dembélé apportent vitesse et intensité, tandis que les arrières Rokia Doumbia et Aminata Samassekou assurent la maîtrise du jeu. Selon plusieurs observateurs, la mission s'annonce difficile mais pas impossible face à des adversaires de haut niveau. « C'est un groupe très relevé pour le Mali, avec des équipes comme la Chine, le Brésil ou la Belgique. Mais avec un collectif qui évolue ensemble depuis un moment, le pays garde toutes ses chances », confie un analyste sportif. Les Aigles Dames ont rejoint Wuhan en début de semaine afin d'optimiser leur préparation. Contrairement aux habitudes, aucun regroupement préalable n'a été organisé à Bamako. « C'est pour nous permettre de nous acclimater rapidement aux conditions locales et de maximiser le temps de travail collectif », a expliqué le sélectionneur national. ■

Coupes interclubs La CAF augmente les primes des vainqueurs

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé le 9 mars 2026 une revalorisation des primes accordées aux clubs vainqueurs de ses deux principales compétitions interclubs à partir de la saison 2025-2026. Le vainqueur de la Ligue des champions percevra désormais 6 millions de dollars, contre 4 millions auparavant, soit une augmentation de 50%. Dans le même temps, la prime du champion de la Coupe CAF passe de 2 millions à 4 millions de dollars, ce qui représente un doublement de la récompense. Cette décision a été annoncée par le Président de la CAF, Patrice Motsepe, qui explique qu'elle s'inscrit dans la volonté de l'instance de renforcer la compétitivité et l'attractivité des compétitions africaines, tout en apportant un soutien financier plus important aux clubs du continent. Selon la CAF, cette hausse s'inscrit dans une dynamique de revalorisation progressive des compétitions interclubs africaines. ■ **MK**



CARTONS DE LA SEMAINE

Dans un match irréal face aux Washington Wizards dans la nuit du 10 au 11 mars 2026, où il a inscrit 36 lancers francs, l'intérieur du Miami Heat **Bam Adebayo** a terminé la soirée avec 83 points au compteur. Il devient ainsi le deuxième meilleur performeur de l'histoire sur un match de NBA, derrière Wilt Chamberlain (100 points) et devant Kobe Bryant (81 points).

L'ancien Président de la Fédération congolaise de football, **Jean-Guy Blaise Mayolas**, a été condamné le 10 mars 2026 à la prison à perpétuité pour avoir détourné plus d'un million d'euros issus de financements de la FIFA. Il a été reconnu coupable de « blanchiment d'argent, faux et usage de faux et détournement de fonds » par la Cour criminelle de Brazzaville.

SECTEUR CULTUREL : VERS UNE MEILLEURE RÉGULATION DES FESTIVALS ET DES CENTRES

Le ministère de la Culture a réuni les acteurs du secteur lors d'un atelier consacré à la classification et à la catégorisation des centres culturels et des festivals. Cette initiative vise à mieux structurer et professionnaliser un domaine marqué ces dernières années par une forte expansion mais aussi par un manque d'encadrement.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Une vue de l'atelier de validation pour la restructuration du secteur de la culture.

L'atelier de validation de la classification et de la catégorisation des centres culturels et des festivals du Mali, organisé le 27 février par le ministère de la Culture avec les acteurs du secteur, constitue une étape importante dans l'opérationnalisation de la Politique nationale de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, selon les autorités. Très attendue par les professionnels, l'initiative intervient dans un secteur où l'ani-

mation culturelle repose largement sur des initiatives privées, dans un contexte de structuration limitée et de soutien institutionnel jugé insuffisant. Une situation qui a favorisé l'installation progressive d'une « espèce d'anarchie », selon Adama Traoré, Président de la FEDAMA.

Définir une identité Pour restructurer le secteur et permettre à chaque acteur de jouer pleinement son rôle, des critères ont

été proposés afin de classer les festivals selon leur nature, qu'ils soient d'intérêt national, international ou local ou communautaire. D'autres paramètres, liés notamment aux activités proposées, à la programmation artistique ou encore au niveau des budgets, ont également été définis. Ainsi, un festival d'intérêt national devra répondre à un certain niveau d'exigence en matière de programmation et de budget, tandis que les festivals d'envergure internationale devront notamment accueillir des artistes, des compagnies et des programmeurs étrangers. Ces critères doivent permettre de mieux identifier les événements culturels et de structurer l'offre artistique. La multiplication des festivals au Mali, aux orientations parfois similaires, pose la question de la fragmentation de l'espace culturel et de l'efficacité de ces manifestations, pourtant censées promouvoir la cohésion sociale. Cette situation alimente les réflexions sur l'opportunité de regrouper certaines initiatives afin d'en renforcer l'impact. Dans ce processus, les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle important, puisqu'elles disposent notamment de prérogatives leur permettant d'autoriser ou, le cas échéant, d'interdire l'organisation d'un festival sur leur territoire. Les festivals doivent également s'inscrire dans les Plans de développement économique, social et culturel (PDSEC), qui constituent les principaux instruments de planification des collectivités. ■

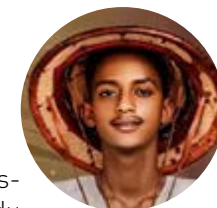
INFO PEOPLE

TIGUIDA KANTÉ : UN CONCERT ANNONCÉ AU PALAIS DE LA CULTURE



La chanteuse malienne Tiguida Kanté se produira en concert le 26 mars 2026 au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako, l'une des principales salles de spectacles de la capitale. L'artiste s'est progressivement imposée sur la scène musicale nationale avec un répertoire mêlant inspirations mandingues et sonorités modernes. Plusieurs de ses titres, dont « Majo Coiffure » et « Ina Tamba », ont contribué à élargir sa notoriété auprès du public malien et sur les plateformes numériques. Plus récemment, elle a dévoilé « Bebedeni Chucky », un morceau largement relayé sur les réseaux. Son concert devrait attirer de nombreux fans venus apprécier sa présence scénique et reprendre ses chansons.

ALISKO PULLO : UNE IDENTITÉ PEULE MISE EN MUSIQUE



L'artiste malien Alisko Pullo est attendu en concert le 27 mars 2026 au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako. Son nom de scène renvoie à l'identité peule : en fulfulde, « Pullo » signifie « Peul », reflet de l'ancrage culturel que l'artiste revendique dans son univers musical. Ses chansons mêlent rythmes modernes et références aux traditions peules, ce qui lui vaut un public fidèle, notamment parmi les jeunes. Plusieurs de ses titres récents, comme « Ali N'djim » ou « La Miss Gaboul », ont contribué à renforcer sa visibilité sur les plateformes musicales. Les organisateurs annoncent une soirée festive autour de ses principaux morceaux.

Journal du Mali
l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M/ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

